

## HISTOIRE

### Guerres, mémoires et travail de l'historien

Adossée à l'enseignement de l'histoire en classe, l'Institution scolaire participe à la politique de mémoire, en mettant l'accent sur certains faits historiques dans le but de construire une mémoire collective autour de valeurs partagées et de contribuer au sentiment d'appartenance commune : le vivre ensemble. Pour les enseignants, la mémoire est enseignée comme objet d'histoire, employant les regards croisés d'une méthode historique pour distinguer les mémoires, individuelles et collectives, selon les espaces et les temps historiques<sup>1</sup>.

#### 1. Pourquoi enseigner la place des mémoires des guerres ?

Les enjeux de mémoire des guerres passées peuvent susciter des entrées intéressantes. Ce thème doit favoriser de multiples questionnements sur le regard que l'historien porte sur ces mémoires, mémoires par définition partielles, partiales, instrumentalisées, souvent manipulées, mémoires entretenues, dans le cercle de l'intime, ou de façon collective, hommage aux défunts, aux combattants, aux victimes de guerre, dont les usages politiques sont nombreux.

Questionner les mémoires des conflits passés peut constituer un fil conducteur au cours de la scolarité lycéenne : mémoire des guerres médiques et légitimation de l'empire athénien, mémoire des guerres civiles entretenue pour mettre en place le principat d'Auguste et le nouveau régime ; mémoire des croisades (« mythe de Croisade ») qui légitiment un pouvoir féodal allié de la foi ; mémoire des guerres de Religion et construction de l'absolutisme en France, mémoires des guerres révolutionnaires et napoléoniennes, entretenues et transformées pendant une grande partie du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Cette interrogation sur les mémoires des guerres passées, interroge également le poids des générations, et de l'imprégnation durable de l'événement sur celles-ci.

Inscrits dans cette perspective, sur la longue durée, les enjeux de la mémoire de la Grande Guerre sont identifiés dans le programme d'histoire en fin de première (générale mais aussi technologique).

---

<sup>1</sup>Voir le site Eduscol, rubrique « politique éducative et partenariats », entrée : « histoire et mémoire ».

<sup>2</sup> Bernard Ménager, *Les Napoléon du peuple*, Paris, Aubier-Montaigne, 1988

## 2. Quelle est la place de cet objet d'enseignement dans la scolarité ?

Le dernier thème de première favorise l'étude d'une dimension mémorielle de la Grande Guerre. Les élèves rencontrent cette question en classe de CM2 ainsi qu'en 3<sup>e</sup>. Cette étape supplémentaire permet un approfondissement de l'approche et une interrogation historique sur les enjeux de mémoire.

Cette dimension mémorielle est présente avant même la fin des hostilités avec la création, par exemple, des premières associations de combattants pendant le conflit (exemple de l'Association générale des mutilés de la guerre –AGMG – créée en août 1915 !). Il s'agissait bien à l'époque de faire valoir des droits et la reconnaissance des souffrances endurées, mais aussi d'entretenir (déjà) le souvenir des camarades tombés. La tombe du Soldat inconnu<sup>3</sup>, dont le ministre des pensions, André Maginot, ancien combattant lui-même et grand blessé de guerre, porte le dossier (il sera le premier à raviver l'image, le 11 novembre 1923, suivant un rituel qui n'a guère depuis connu d'interruptions pendant son histoire), illustre la volonté quasi-obsessionnelle de l'hommage et du devoir de ne pas oublier un si lourd sacrifice humain. De même, une évocation de l'érection, dans pratiquement toutes les communes de France (de l'ordre de 95%) de monuments aux morts illustre aisément la volonté générale de commémorer le souvenir des « enfants de la commune mort pour la France ». L'État encadre d'ailleurs, en partie, cette fièvre mémorielle avec la loi du 25 octobre 1919 libellée « loi sur la commémoration et la glorification des Morts pour la France » et propose une aide financière (entre 4 et 25% du coût des travaux) en complément des souscriptions ouvertes par la commune. Devant le foisonnement des projets et des propositions sculpturales parfois débridés, le ministère diffuse aux préfets le 20 mai 1920, une circulaire imposant la mise en place dans les départements d'une commission artistique chargée de sélectionner les projets.

Il faut, de plus, sans doute multiplier par trois ou quatre le nombre de monuments commémoratifs (lien avec les campagnes de réinhumation et leurs modalités, et pour les monuments, le cas particulier de la Grande mosquée de Paris qui rappelle la contribution de l'Empire colonial à l'effort de guerre, ce qui remet aussi en perspective la loi de 1905...) En effet, en dehors de celui qui orne la place centrale de pratiquement toutes les communes, des stèles, des plaques, des statues, furent érigées, montées, installées dans des espaces privés, des entreprises, des écoles, des établissements publics, sans oublier les lieux de cultes avec, dans ce cas parfois, une forme de concurrence mémorielle, derniers reliquats des tensions d'avant-guerre entre l'État laïc et l'Eglise catholique. Il sera opportun de noter, cependant, que dans la grande épreuve nationale, le temps des divisions s'efface comme le montre le choix, par la loi du 29 décembre 1915, de la croix blanche par les autorités

---

<sup>3</sup>Suivant une chronologie intéressante :

- 11 novembre 1920 : choix du cercueil parmi huit soldats non identifiés
- 28 janvier 1921 : le Soldat inconnu est enterré sous l'Arc de triomphe
- 24 octobre 1922 : le 11 novembre devient un jour férié, jour du Souvenir.

républicaines pour l'inhumation, désormais individuelle, des soldats. Ce n'est cependant pas le seul modèle retenu : des sépultures particulières existent avec instructions officielles pour les musulmans, id pour les protestants, les catholiques, les israélites et... les libre-penseurs, conduisant à une grande diversité des sépultures.

Cette question de la mémoire peut aussi se traiter « par le bas » en exhumant les reliques qui marquent encore le paysage de guerre, et en soulignant l'importance des vestiges (par exemple l'artisanat de tranchée). Les nouveaux espaces muséographiques du musée de Péronne ou des salles des Invalides permettent de mettre sur des objets une réalité.

### 3. Pistes pour la mise en œuvre

Le thème 4 (« La Première Guerre mondiale : le « suicide de l'Europe » et la fin des empires européens) donne lieu à un chapitre : « Sortir de la guerre : la tentative de construction d'un ordre des nations démocratiques » dans le programme de 1<sup>ère</sup> générale. En première technologique, ce thème 4 ouvre la possibilité d'un sujet d'étude sur la bataille de la Somme qui permet de questionner les traces et les lieux de mémoire.

Le chapitre « Sortir de la guerre » peut être abordé par le bilan humain et matériel de la guerre, puis par les enjeux de mémoire tant pour les acteurs collectifs que pour les individus et leurs familles. Un éclairage sur le poids des anciens combattants est envisageable. Le cas particulier de la démobilisation (où le défi tient à ramener à la paix des millions d'hommes !), du désarmement, l'existence de zones d'occupation (par exemple les tirailleurs sénégalais et malgaches dans la Ruhr, qui provoque une résistance passive de la population dans les années 1920 et dont les extrémistes sauront se souvenir plus tard) sont autant de pistes pour montrer les défis à l'œuvre.

Le sacrifice non pas d'une génération, mais de tout un pays pourra être souligné en rappelant quelques chiffres : En 1919, la France comptait 39 millions d'habitants. La mobilisation avait touché plus de 20 % de la population, pratiquement 41 % des personnes de sexe masculin et 75 % des hommes de 20 à 35 ans. La mobilisation a porté sur 33 classes, de 1887 à 1919 (une classe étant entendue, dans l'administration militaire française, comme l'année où le conscrit a 20 ans)<sup>4</sup>. Dans l'armée impériale allemande, la classe la plus sollicitée fut celle de 1917 puisque le « réservoir en hommes » était de 313 000 et les mobilisés, 267 000, soit 85%. Ces taux, particulièrement élevé, tiennent aux efforts entrepris par les États pour aligner les hommes disponibles au front : en France, cette « chasse aux embusqués » est encouragée et encadrée par la loi du 17 août 1915, dite loi Dalbiez (naissance des néologismes : « désembuscation », « désembuscage »). Les hommes appelés les plus âgés avaient 47 ans en 1914, 51 ans en 1918. Les soldats tués ou disparus au feu représentent 1.393.000 morts tandis qu'on évalue le nombre des blessés à 3.595.000 et que 56.000 personnes furent amputées. La classe 14, fut véritablement « la classe martyre » avec

---

<sup>4</sup>*De facto*, les derniers mobilisés sont des jeunes qui n'ont pas encore 19 ans.

29,2% de tués (85 000 morts sur 292 000 mobilisés). Cela illustre aussi l'hécatombe des cinq premiers mois de la guerre. L'étude quantitative sera utilement complétée par la vision qualitative. Ainsi, l'inégalité devant la mort trouvera sa démonstration en retenant les pourcentages suivants :

Population active masculine en 1911	pertes
Professions libérales : 2.3 %	5.5%
Fonctionnaires et cadres : 22 %	11.5%
Commerçants : 9.7 %	13.5 %
Ouvriers et employés de l'industrie : 27 %	20 %
Agriculteurs : 40 %	49.5 %

Sans entrer dans une analyse détaillée, il est aisé, par exemple de souligner la lourde contribution du monde rural, certes encore majoritaire dans cette France du début du XX<sup>e</sup> siècle, mais où la ponction s'explique par l'affectation prioritaire dans les unités d'infanterie ou du génie de ces « gars solides et habitués aux rudesses de l'existence », mais qui, aussi sans doute, n'avaient pas les réseaux relationnels pour une destination aux armées moins exposée. Le déséquilibre des professions libérales (mais aussi, en partie, des commerçants) est justifié par le recrutement des cadres (sergents/sous-lieutenants) dans ces catégories professionnelles. Ces gradés de contact, par définition, paient un lourd tribut. Nonobstant, un nombre important de généraux ont été tués ou gravement blessés sur le front (et non des moindres), une trentaine pendant tout le conflit. Le chiffre paraît modeste, mais il rappelle que les officiers généraux étaient loin d'être « planqués ». Les pertes moins sensibles chez les ouvriers reflètent le rappel, puis le maintien, dès que l'espoir d'une guerre courte s'évanouit, dans des « affectations spéciales » des employés d'usine, indispensables au développement d'une économie de guerre. Enfin, la moindre « contribution » des fonctionnaires et des cadres pourra s'expliquer à la fois par la nécessité de maintenir une administration dans une période de renforcement du rôle de l'État et par les « stratégies d'évitement et d'échappatoire » rendues possibles par les réseaux de relations et d'influences (au sein des fonctionnaires, instituteurs et professeurs, par le jeu d'affectation d'encadrement, payèrent un « impôt du sang » plus élevé que les autres serviteurs de l'État). Il faut enfin souligner qu'il manque encore en France des études sociologiques fines comme les Anglo-saxons en furent capables à propos de la société allemande et britannique pendant la guerre<sup>5</sup>. Mais les perspectives évoluent positivement en France avec, par exemple, les travaux de Charles Ridet<sup>6</sup>.

Il conviendra de ne pas omettre la population civile qui souffrit également. On dénombre 110.000 victimes mortes des suites de la guerre. Le conflit a laissé en outre 600.000 veuves et 986.000 orphelins. La grippe espagnole fera encore des coupes sombres

<sup>5</sup>Jürgen Kocka, *Facing total war. German society 1914-1918*, Cambridge, Harvard University Press, 1973 ou bien Bernard Waites, *A class society at war. England 1914-1918*, Leamington spa, Berg, 1987

<sup>6</sup> Auteur d'une thèse sur les embusqués en France pendant la Première Guerre mondiale (1914-1918) : figures et pratiques d'un refus de guerre, soutenue en 2005.

dans notre pays avec 240 000 décès (dont 30 000 à Paris, Guillaume Apollinaire, Edmond Rostand...) parmi une population civile et militaire aux organismes physiologiques affaiblis. Un point mérite d'être fait sur les colonies : remettre en perspective les chiffres de leur mobilisation comme leur emploi sur le front. Si un total de plus de 500.000 hommes (dont plus de 180.000 tirailleurs sénégalais) et autant de travailleurs contribuent à l'effort de guerre, il convient de montrer que dans les taux de pertes des unités engagées – par exemple dans les régiments de tirailleurs sénégalais étudiés par Marc Michel – sont sensiblement égaux voire légèrement inférieurs aux unités régulières métropolitaines. En revanche, les mémoires voient ces combats comme un hachoir, et la question de la « chair à canon » sont régulièrement soulevés. Il faut en fait relire les questions et les mémoires de Balise Diagne, député des Quatre-Colonies, qui lie l'engagement militaire et la conscription aux nécessaires revendications politiques et surtout sociales (statut de citoyen, donc fin de l'Indigénat, travail forcé, etc.).

C'est donc bien dans un pays marqué par la mort et le deuil que les combattants démobilisés, désormais « anciens combattants » deviennent un groupe social inédit par le nombre et les aspirations. Les travaux d'Antoine Prost permettent de prendre mieux conscience du poids de la communauté combattante dans la France d'entre-deux-guerres. En 1930, il y a 5.850.000 survivants, soit 45% de la population masculine et en 1935, il reste 5.490.000 survivants, soit 42% de la population masculine. Le spécialiste du monde combattant souligne le poids électoral de la « génération du feu » avec 20% du corps électoral, ce qui est considérable. Les deux plus grandes associations sont alors l'Union Fédérale (U.F.) qui atteint 345.000 membres en 1926 et l'Union Nationale des Combattants (U.N.C.) qui atteint 317.000 membres en 1921.

Politiquement, il est admis aujourd'hui que l'idée d'une fraternité d'armes, unissant des hommes qui partagent la même expérience « extra-ordinaire », s'affranchissant des divisions sociales et politiques « du monde d'avant » doit être nuancée. Il semble bien que celui qui avait une conscience politique et/ou un engagement politique avant la guerre ou immédiatement après, continue à être socialiste, radical, communiste, social-démocrate. Etre ancien combattant vient s'ajouter « simplement » à ce qui le caractérise et le définit. En revanche, celui qui n'avait pas de sensibilités politiques marquées, affirmées, se considère d'abord et avant tout comme ancien combattant, stimulé, voire enthousiasmé par la célèbre déclaration de Clemenceau à propos des soldats : « Ils ont des droits sur nous ! ». Les déceptions, les désenchantements qui suivirent pourront servir de tremplin à la radicalisation d'une partie des anciens combattants (création de l'association des Croix de feu » en 1927). Pour autant, il conviendra d'éviter le travers consistant à associer les mouvements d'anciens combattants avec les tenants d'un ordre réactionnaire, sensibles à un régime autoritaire. Le profil politique de colonel de la Roque, co-fondateur des « Croix de feu justement, permet d'apporter les nuances nécessaires (exemple avec l'organisation, en juin 1936, d'une cérémonie en la mémoire des anciens combattants juifs, ce que l'extrême-droite ne lui pardonnera pas). Antoine Prost insiste sur la méprise qui consisterait à ne voir

dans les associations d'anciens combattants que des nostalgiques prompts à « remettre sac au dos ». L'historien résume ainsi le fruit de son étude par la formule : « Les anciens de 14 n'étaient pas des nationalistes cocardiers, mais des pacifistes résolus ».

La prégnance des anciens combattants est éclatante avec les élections législatives de novembre 1919. Ainsi, 44% des députés (élus ou réélus) ont ce statut. Cette 12<sup>e</sup> législature, qui voit la victoire du Bloc national mené par Clemenceau, fut immédiatement surnommée « Chambre bleu horizon » par analogie avec la couleur de l'uniforme du soldat français. Les professions de foi des candidats à la députation montrent l'importance, pour convaincre l'électorat, de cette appartenance au monde combattant. L'espoir de prolonger l'Union Sacrée et la fraternité d'arme rêvée ne résistera pas à la réalité des difficultés économiques et à l'augmentation des impôts. La défaite de 1924 et la victoire du Cartel des Gauches est bien un tournant de ce point de vue.

Enfin, le monde des anciens combattants mérite aussi d'être étudié sous l'angle des nouvelles sociabilités. La croissance des adhérents dans les années 1930 et la multitude d'associations (associations « généralistes », spécifiques - « Les Gueules Cassées » -, régionales, amicales régimentaires, regroupements sur la base professionnelle civile, etc.) est inédite en Europe. Pour reprendre les chiffres en augmentation de deux grandes associations (L'union fédérale et l'union nationale des combattants), elles rassemblent autour de 900 000 membres respectivement. Il est possible d'estimer qu'un ancien combattant sur deux adhère à une association. Toutes veillent scrupuleusement sur le droit à réparation, sur la défense des acquis et sur l'indispensable entretien de la mémoire des camarades morts pour la France. Incontestablement, les anciens combattants doivent à la détermination des associations le statut de 1927 avec l'attribution de la fameuse « carte du combattant » (improprement appelée « carte d'ancien combattant » justement), de la croix du combattant en 1930, signe visible d'une appartenance communautaire sous la forme d'une décoration, mais aussi de la retraite du combattant (à partir de 1932) à 55 ans versée par l'État. L'année d'un ancien combattant est rythmée par les réunions de section, l'assemblée générale, les rencontres avec les autorités municipales ou préfectorales, en particulier dans le cadre des différentes commissions (solidarités, mémoires, etc.) de l'Office national des mutilés et réformés créé en 1916 (devenu Office national des combattants en 1926), des commémorations. Les célèbres banquets (d'ailleurs dans la tradition des repas républicains) ponctuent, de façon régulière, ces réunions. Ils sont l'occasion d'un « entre-soi » qui exclut de fait « ceux qui ne savent pas », « qui ne comprendra pas » l'expérience hors du commun supportée par les vétérans. Une vigoureuse presse associative permet l'entretien des liens et le suivi des avancées législatives dans la défense des droits.

C'est donc une étude nuancée qui peut être menée en évitant le piège d'une vision rigide, voire caricaturale et qui ne doit pas se limiter au simple rappel des chiffres, aussi « spectaculaires » qu'ils soient.

#### 4. Écueils à éviter

Il ne s'agira nullement de parler de la mémoire, alors que seules existent des mémoires qui s'opposent, se complètent, se déchirent et se fragmentent. Dans le même ordre d'idée, il faut éviter à tout prix de confondre la démarche historique avec un « devoir de mémoire ». Enfin, il s'agira d'être très prudent en évitant la tentation d'aligner le raisonnement historique sur les discours et les projets d'un groupe particulier et de sa mémoire, c'est à dire confondre une mémoire avec l'histoire.

#### 5. Liens vers les enseignements de spécialités et autres enseignements

Les enseignements de spécialité proposent un premier thème (« Comprendre un régime politique : la démocratie »), qui permet de construire une réflexion sur « avancées et reculs de la démocratie », un jalon abordant « D'un régime autoritaire à la démocratie : le Portugal et l'Espagne de 1974 à 1982 ». Les enjeux liés à la mémoire de la guerre civile espagnole peuvent dans ce cadre être questionnés. La place occupée par les mémoires des conflits mondiaux du XX<sup>e</sup> siècle dans la construction européenne mérite également d'être questionné (Verdun, la Somme, lieux de mémoire européens).

L'histoire des arts proposent des entrées très stimulantes en prolongeant et en approfondissant les réflexions entamées au collège. On pourra mesurer la prise en compte de ces questions par la littérature (Jean Rouault, *Les champs d'honneur*, Editions de Minuit, 1990 ; Pierre Lemaître, *Au revoir là-haut*, Albin Michel, 2013), et le cinéma (*La vie et rien d'autre* de Bertrand Tavernier, 1989 ; le film adapté du roman de P. Lemaître par Albert Dupontel, 2017).

## 6. Mots-clefs

- Guerre
- Bataille
- Histoire bataille
- Événement
- Puissance
- Mémoires individuelles/collectives

## 7. Quelques références

- Annette Becker, *La guerre et la foi. De la mort à la mémoire. 1914-années 1930*, Armand Colin, 2015.
- Jean-Jacques Becker et Serge Bernstein, *Victoire et Frustrations. 1914-1929*, collection « Point Histoire », « Nouvelle histoire de la France contemporaine » tome 12 Seuil, 1990.
- Bruno Cabanes (dir.), *Une histoire de la guerre. Du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Seuil 2018.
- Bruno Cabanes, *La victoire endeillée. La sortie de guerre des soldats français. 1918-1920*, collection « Point Histoire », Seuil, 2014.
- Collectif, *Grande Guerre 14-18, les chemins de mémoire*, collection « Le guide du routard », Hachette, 2015.
- Collectif, « 1918. Comment la guerre nous a changés », in *L'Histoire*, numéro spécial n° 449-450, juillet-août 2018.
- Guerre et Histoire, numéro spécial « La Paix vraiment », novembre 2018,
- Rémi Dalisson, *Les guerres et la mémoire*, CNRS Editions, 2013.
- Antoine Prost, *Les anciens combattants : 1914-1940*, collection « Histoire », Folio, 2014.